

AVIS PUBLIC

Décision ministérielle EAU/AUT/24/0254 du 23 septembre 2024 du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité concernant la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier « Auf dem Grendel » à Fischbach au nom et pour compte de Messieurs Raymond Lanners, Jean-Luc Lanners, Jean-Marie Scholtes et Romain Lanners.

Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 21 octobre 2024
Le bourgmestre
(s) Georges KEIPES

